



**PLAN**

Porter à Connaissance  
pour la  
procédure  
de  
planification Urbanisme

Pour information

Direction Départementale  
des Territoires  
et de la Mer  
du Nord

Carte Assemblée n° : 20050312  
et n° : 20050313  
Échelle : 1 : 14 000 m  
Sources : Données DSD, DSD Nord Pas-de-Calais  
(1) Scan 25 kg - Pige  
Email : dtdm-nord@nord.gouv.fr

**Limite communale de REUMONT**

**Infrastructures**

- Départementale
- Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDRP)  
Source : Conseil Général 59

**Patrimoine Naturel**

- Inventaire des Zones à Dominantes Humides (voir Annexes)  
Source : SDAGE 2009 - Agence de l'Eau Artois Picardie
- Inventaire Espace Boisé 2005  
Source : DdM59 - Sigale Conseil Régional

**Risques**

- Inventaire Cavité Souterraine  
Source : Sdcs - Brgm

**Zones à dominantes humides du SDAGE**

Les documents d'urbanisme (SCOT, PLU) et cartes communales) et les décisions administratives dans le domaine de l'eau préviennent les zones humides en s'appuyant notamment sur la carte des zones à dominante humide annexée au SDAGE (carte N° 27) et sur l'identification des zones humides qui est faite dans les SAGE.

La représentation des Zones à Dominante Humide du SDAGE (1° 50 000) est donc fournie à titre indicatif, et dans la collection afin de se rapprocher du SAGE pour obtenir les délimitations des zones humides retenues (1), ainsi que les prescriptions de préservations.

(1) Le document de SAGE comprend un inventaire et une délimitation des zones humides, en indiquant la méthode employée, ses limites et ses objectifs.

